

11 juin 2015, 12 h à 13 h

Salles :

Montréal RC-03 A et B

Québec C5-18/24

LSPQ RC-09

L'Avenir et les enjeux de la communication savante

Olivier Robert, Bibliothécaire
Secrétariat général, communication et documentation

Objectif

- Reconnaître les principaux enjeux de la communication savante en les associant aux différentes étapes de la chaîne documentaire

Contenu

Survол de la chaîne documentaire complète entourant la parution d'un article dans une revue scientifique (organisme subventionnaire, revue de littérature, entreposage des données, rédaction, soumission, révision par les pairs, publication, accès à la revue par le lecteur et réutilisation de l'information. Présentation, pour chacune des étapes, des principaux enjeux et des transformations qui sont en cours (libre accès, médias sociaux, rétractations d'articles, licences Creative Commons, etc.).

Reconnaissance de formation CPASS

Le vice-décanat au développement continu des compétences professionnelles de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréé par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Le vice-décanat au développement continu des compétences professionnelles reconnaît, à la présente activité, 1 heure créditée de catégorie 1/MainPro-M1 pour l'omnipraticien (médecin de famille) présent. Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 1 heure. Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

ESPUM

L'unité développement des compétences de l'Institut national de santé publique du Québec est pleinement agréée par l'École de santé publique de l'Université de Montréal. Elle reconnaît les activités de formation de l'INSPQ comme des formations universitaires sanctionnées par des UEC (unité d'éducation continue). Une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation.

Mode de paiement

Sans frais d'inscription

- Attestation de participation CPASS : les coûts pour l'obtention de crédits de formation CPASS sont de 15 \$ + taxes et sont assumés par les participants souhaitant les recevoir.

Le paiement se fait en ligne par carte de crédit ou par chèque à l'ordre de l'Institut national de santé publique du Québec et devra être acheminé au mois de juin 2015 à : Alizée Rico, bureau 2.35 A.

- Attestation de participation ESPUM : gratuit. Votre attestation de participation vous sera acheminée automatiquement par courriel au mois de juillet 2015.

Comité scientifique

Claudia Blais, chercheuse ■ Céline Campagna, chercheuse d'établissement ■ Alexandra Dufresne, agente de planification, de programmation et de recherche ■ Céline Farley, chef d'unité scientifique ■ Christophe Garenc, chercheur d'établissement ■ Louise De Guire, médecin-conseil ■ Micheline Fauvel, directrice adjointe par intérim, LSPQ ■ Mélanie Fournier, agente de planification, de programmation et de recherche ■ Nathalie Labonté, agente d'information ■ Ginette Paquet, chercheuse ■ Éric Robitaille, agent de planification, de programmation et de recherche ■ Isabelle Rocher, conseillère en soins infirmiers ■ Nathalie Sasseville, chercheuse ■ Geneviève Trudel, agente de planification, de programmation et de recherche

Renseignements

Alizée Rico, agente administrative
Vice-présidence aux affaires scientifiques
Tél. : 514 864-1600 poste 3727